

## AVELO 2



**Cet appel à projets de l'ADEME est une bonne première étape pour développer une politique cyclable sur un territoire.**

Il permet de financer 4 axes :

- 1) Des études pour bâtir votre stratégie de développement d'aménagements cyclables (élaboration de schéma directeur cyclable, diagnostic d'accessibilité et plans d'actions pour établissements scolaires, centre-ville et autres pôles d'activités, diagnostic et étude de stationnement ou jalonnement, maîtrise d'ouvrage pré-opérationnelle ou maîtrise d'œuvre opérationnelle d'aménagements sur des itinéraires ou tronçons complexes : franchissement points durs, ...)
- 2) L'expérimentation de services vélos et la mise en œuvre de services innovants (location de vélos hors système de Vélos en Libre-Service, atelier de réparation, vélo-école, ramassage scolaire à vélo, mise à disposition de vélo-spéciaux, services favorisant l'intermodalité vélo + transports en commun ou mobilité partagée)
- 3) Des animations et actions de promotion du vélo (campagnes de communication grand public, organisation de fête du vélo, challenges, remises en selle, ...)
- 4) Le recrutement de chargé-es de mission dédiés à la politique cyclable / mobilité active

Il est possible de solliciter plusieurs axes.

**Conditions :** Ne pas avoir déjà été lauréat d'Avélo. Le projet doit comporter a minima la réalisation d'un schéma directeur cyclable s'il n'en existe pas déjà un sur le territoire.

**Taux de co-financement :** 50 à 60% (plafond : 100 000 euros pour les axes 1,2 et 3 et 200 000 euros pour l'ensemble de ces 3 axes. Forfait maximum de 29 000 euros /an/ ETP pendant 2,5 ans pour l'axe 4).

**Date limite de candidature :** 4 avril 2022 (limite max de réalisation du projet : juin 2024)

En savoir plus : <https://agirpoulatransition.ademe.fr/entreprises/aides-financieres/20220117/avelo-22022-25>

## APPEL A PROJETS « CONTINUITES CYCLABLES »



**Cet appel à projets annuel du Fonds Mobilités Actives (et complété par le Plan de Relance de l'Etat) finance la réalisation de travaux et études préalables d'aménagements pour rompre les discontinuités cyclables notamment sur les axes structurants et proposer des itinéraires sécurisés pour franchir des points durs (ouvrages d'art, intersections complexes)**

Cet appel à projets vient en complément de la dotation de soutien à l'investissement (DSIL) qui peut notamment financer des aménagements cyclables non éligibles à l'appel à projets ou les cofinancer lorsqu'ils sont particulièrement structurants.

**Conditions :** projets doivent être inscrits dans une politique cyclable cohérente à l'échelle du territoire.

**Taux de co-financement :** 60% maximum (montant entre 100 000 et 1 million d'euros)

**Date limite de candidature pour l'AAP Hauts-de-France :** 18 mars 2022

**En savoir plus :** <https://www.hauts-de-france.developpement-durable.gouv.fr/?France-Relance-Appel-a-Projets-Hauts-de-France>

## AMI TENMOD

### « France Mobilités – Territoires de nouvelles mobilités durables »

Cet appel à manifestation d'intérêt s'adresse aux territoires de densité intermédiaire à très peu dense. Vérifier éligibilité sur :

<https://www.observatoire-des-territoires.gouv.fr/outils/cartographie-interactive>



Il porte sur 2 axes :

- 1) Déployer pour une mobilité durable et solidaire (élaboration de Plan de mobilité simplifié, outils d'analyse/aide à la décision, formation d'élus et services techniques, service numérique de centralisation de planification-réservation-paiement de type MaaS)
- 2) Innover, expérimenter et évaluer des solutions / services de mobilité / démobilité des biens et des personnes (véhicules innovants, covoiturage organisé, livraisons des biens, solutions en faveur de l'intermodalité, ...)

**Conditions :** Avoir la compétence mobilité. Couvrir une zone périurbaine ou peu dense. Les projets de l'axe 1 doivent concerner plusieurs intercommunalités. Ouvert aux EPCI, acteurs économiques, associations.

**Taux de co-financement :** 50% max (plafond : 100 000 euros)

**Date limite de candidature :** 23 mai 2022

**En Savoir plus :** <https://appelsaprojets.ademe.fr>

## Les programmes CEE

Les Certifications d'Économies d'Énergie sont un dispositif d'État qui demande aux fournisseurs d'énergie de financer des actions en faveur de la transition,



Exemples de programmes CEE. Liste complète sur :

[https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/Catalogue%20programmes%20Complet\\_v012021.pdf](https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/Catalogue%20programmes%20Complet_v012021.pdf)

ALVEOLE	Financement d'abris vélos couverts et sécurisés et d'actions de sensibilisation vers les public bénéficiaire (pas d'appel à projets en cours pour le moment.	<a href="https://programme-alveole.com/">https://programme-alveole.com/</a> Date 2022 en attente
GENERATION VELO	Mettre en œuvre le programme « Savoir Rouler à Vélo » auprès des scolaires : formations et interventions auprès des scolaires	<a href="https://www.fub.fr/fub/programmes/generatio-n-velo">https://www.fub.fr/fub/programmes/generatio-n-velo</a>
OBJECTIF EMPLOYEUR PRO-VELO	Accompagner les employeurs publics et privés à développer une culture vélo en leur sein : financement d'équipements (stationnement, ...) et animations auprès des salariés	<a href="https://employeurprovelo.fr/">https://employeurprovelo.fr/</a>
O'VELO / GOOD WATT	Permettre aux salariés de découvrir et tester sur la durée des Vélos à Assistance Électrique	<a href="https://energies-demain.com/programme-ovelo/">https://energies-demain.com/programme-ovelo/</a>

**Vous avez besoin de conseils ou d'une relecture pour candidater à l'une ou l'autre de ces solutions de financement ? Contactez le Crem :**

☎ 03 20 52 97 58

✉ [contact@ecomobilite.org](mailto:contact@ecomobilite.org)  
[www.ecomobilite.org](http://www.ecomobilite.org)

